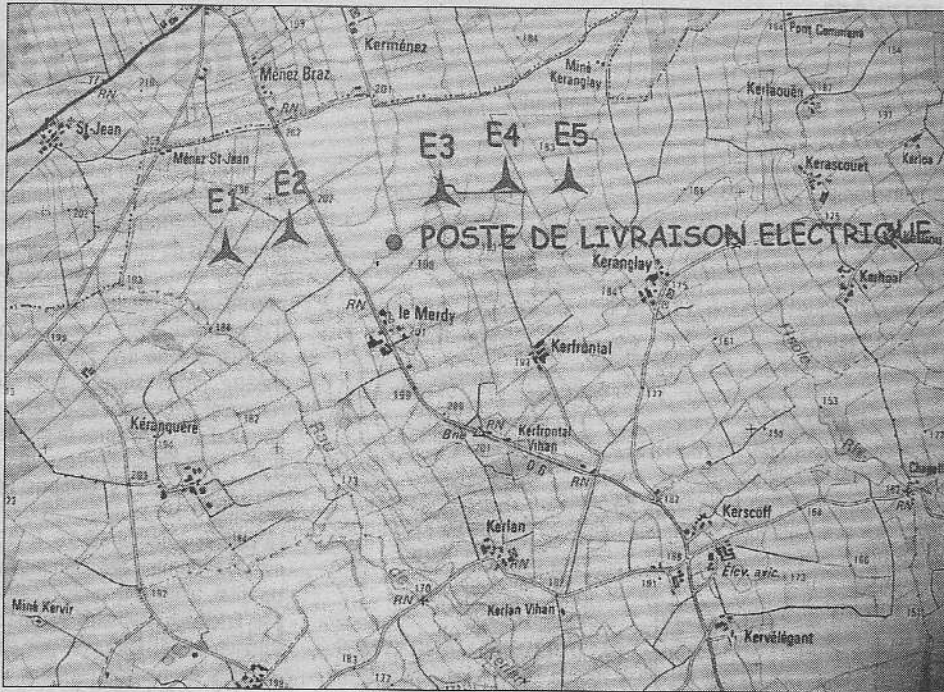


Éoliennes. Une concertation préalable indispensable

Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable au projet éolien du Merdy (Le Télégramme d'hier). Selon Michel Calvez, de Miné Saint-Jean, proche voisin du site retenu : « De telles conclusions feront date en France et remettent en cause la certitude qu'avait la municipalité à mener à terme, coûte que coûte, et sans négociation, ce projet. Après les autres revers sur le schéma éolien de la Cocopaq, il serait plus que nécessaire de revoir tous les projets en cours ou à venir et de mener une réelle concertation ». Eole Génération, porteur du projet, a été invité au conseil municipal de demain, à 20 h, pour s'exprimer au sujet de ce dossier.



Le parc éolien du Merdy est aux limites de Scaër et Leuhan. M. Calvez réside à Menez Saint-Jean.